



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lait

Question écrite n° 24016

Texte de la question

M. Jean-Christophe Fromantin attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt sur l'exportation insuffisante des produits laitiers français, alors que la demande globale augmente considérablement (2,5 % par an), poussée par la consommation des pays émergents, notamment la Chine. Le retard des industriels et des producteurs du « pays aux 365 fromages » en matière d'exportation est encore plus inquiétant lorsque l'on constate la baisse de l'offre de produits laitiers au niveau mondial (2,2 % dans l'Union européenne, 5 % en Australie ou encore 11 % en Argentine). Or, absorbant 40 % du lait français, l'exportation est une étape fondamentale pour les débouchés français. En forte expansion à la suite du scandale du lait frelaté chinois de 2008, le marché du lait en poudre est un parfait exemple de l'inertie et du manque de compétitivité des entreprises françaises, puisque la Nouvelle-Zélande et l'Australie répondent aujourd'hui à 80 % des besoins chinois en la matière. Producteurs et industriels français n'ont pas saisi cette chance qu'offre l'export des produits du « Pays des Fromages » dans les pays émergents. Les débouchés se situent pour l'essentiel en Allemagne et dans les pays d'Europe du Nord, où la demande est en forte baisse. Il souhaiterait savoir quelles vont être les pistes envisagées par le Gouvernement, pour améliorer la compétitivité de ce secteur et quelles vont être les mesures prises par le Gouvernement pour aider les industries françaises à répondre à cette hausse de la demande.

Texte de la réponse

Les conclusions des analyses économiques conduites notamment par la Commission européenne sur les perspectives à moyen terme pour la filière laitière sont favorables au plan mondial. Cette évolution attendue est liée en particulier à la hausse de la population mondiale, à la croissance économique dans les pays émergents et aux changements des habitudes alimentaires qui accompagnent en général l'élévation du niveau de vie. Malgré ces perspectives favorables, le marché mondial des produits laitiers peut connaître des difficultés conjoncturelles liées à un déséquilibre entre l'offre et la demande. Par ailleurs, l'essentiel de la croissance de la consommation mondiale de produits laitiers sera le fait des pays émergents, la croissance de la demande dans les pays développés, et en particulier dans l'Union européenne, étant attendue plus faible. Cette croissance de la consommation mondiale se traduit par une hausse des importations des zones les plus dynamiques, notamment d'Asie, d'Afrique, Proche et Moyen-Orient ou en Russie. Cette demande à l'importation est essentiellement constituée de poudres de lait, de poudres infantiles, de poudre de lactosérum, de fromages ingrédients et de matières grasses laitières. La France n'est pas spécialisée sur ces marchés. En effet, l'essentiel de ses exportations se concentrent sur les marchés de l'Union européenne et plutôt sur des produits à plus forte valeur ajoutée, en particulier les fromages et les produits laitiers frais. L'Union européenne participe largement à l'approvisionnement du marché mondial des produits laitiers sur lequel elle est en concurrence en particulier avec la Nouvelle-Zélande, l'Australie, les États-Unis et l'Argentine. Les entreprises laitières françaises sont toutefois présentes sur les marchés internationaux des produits laitiers et développent leurs exportations. En 2012, 31 % des exportations françaises de produits laitiers en valeur ont été destinées aux pays tiers, hors Union européenne. Dans la perspective de la fin des quotas laitiers en 2015, les entreprises laitières s'attendent

globalement à une augmentation de la production laitière des éleveurs français qui les approvisionnent. Ce lait supplémentaire devra trouver des débouchés valorisés, notamment sur les marchés mondiaux. Aussi se préparent-elles par des investissements de modernisation ou d'augmentation des capacités de transformation. De nombreux investissements sont ainsi programmés ou ont été réalisés. Ils concernent des outils de séchage de lait et de lactosérum qui visent en particulier à la fourniture de poudres de lait et de poudres infantiles à destination des marchés mondiaux. L'État a mis en place, à partir de 2012, un dispositif spécifique d'aide aux entreprises laitières de production et de commercialisation. Ce dispositif, géré par FranceAgriMer, a été doté de 9,5 millions d'euros sur la période 2012-2013. L'un des axes de ce dispositif est l'accompagnement des projets de modernisation et de développement des capacités de transformation pour des produits destinés à l'exportation. Au titre de l'année 2012, sept projets d'investissements liés à une stratégie de développement des exportations ont été accompagnés financièrement par ce dispositif.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Fromantin](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (6^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24016

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 avril 2013](#), page 4027

Réponse publiée au JO le : [28 mai 2013](#), page 5512